

CERTIFICAT D'ÉTUDES ET ÉDUCATION NOUVELLE

Rapport présenté
par notre ami COQBLIN, rapporteur,
à la Commission Pédagogique
du S.N.I., à Pâques

Nous avons publié ici même le questionnaire de la Commission pédagogique et nous sommes heureux de constater que, comme toujours, nos adhérents ont été parmi les plus compréhensifs et les plus dévoués. Le rapport de Coqblin répond à peu près sans réserve, de ce fait, à nos préoccupations.

Nous ne pouvons mieux faire pour l'instant, que de publier la conclusion générale du rapporteur :

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous en tenant au contenu et à l'esprit des rapports, nous pouvons, je crois, conclure ainsi, quant à l'action à mener :

1° *S'acheminer vers une réforme et non vers de nouvelles modifications de détails.*

2° *La modernisation de l'examen du C.E.P.E. doit être accompagnée de celle de nos méthodes d'enseignement.*

REMARQUES. — *La modernisation de celles-ci est déjà avancée ; il faut la continuer. Nous ne pouvons conserver plus longtemps un examen traditionnel pour sanctionner un enseignement nouveau donné dans un nombre important de classes ou d'écoles. Action et liberté dans la classe, ce qui permettra plus aisément le contrôle des connaissances et des aptitudes.*

3° *Dans les mois qui viennent, étudier en vue de sa réalisation cette conception du C.E.P.E. en deux parties : 1° classique (connaissances) ; 2° technique (aptitudes).*

4° *Voir comment employer pratiquement et judicieusement les brevets de Freinet, accompagnés ou non des tests et des épreuves actuelles aménagées.*

*
**

Nous assurons le S.N.I. et sa Commission pédagogique, que la C.E.L. et les Commissions de notre Institut continueront, sans autre souci que le bien de l'École laïque, à leur apporter une collaboration technique sans réserve. Notre Commission des Examens et des Tests, que dirige Lucotte, notre Commission des Inspecteurs également, seront heureuses de travailler en liaison avec la Commission pédagogique du S.N. Coqblin se chargera d'ailleurs d'opérer la liaison.

Nous reprendrons, dans nos Commissions et à l'Institut, l'étude des questions amorcées par le rapport.